

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, Libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.
4 — 30 — —	Express.
3 — 47 — —	matin, Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
10 — 11 — —	Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.

7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

Aujourd'hui les nouvelles indiquent un état de choses qui tendrait à donner à la situation un essor différent de celui qui lui a été imprimé depuis quelque temps.

Ainsi, à la suite de la bataille de Castelfidardo, les bulletins du général Cialdini et les télégrammes de Turin présentaient le général Lamoriciera comme battu et fugitif vers Ancône où il avait pu pénétrer suivi de quelques cavaliers. Il est établi maintenant que le général voulait précisément forcer les lignes piémontaises et entrer à Ancône. On a prétendu ensuite que la ville ne résisterait pas et au premier coup de canon tomberait au pouvoir des assiégeants.

Un télégramme de Sinigaglia, transmis par voie de Turin, annonce que le feu a commencé contre la forteresse, qu'ensuite la flotte y a pris part et que la canonnade continue, mais par intervalles, ce qui signifie évidemment que la ville se défend plus qu'on ne s'y attendait.

De Naples on écrit, par la voie de Marseille, que Garibaldi est parti pour Capoue, où, comme l'on sait, une colonne de vingt-quatre mille volontaires avait manœuvré de façon à couper les communications entre cette ville et Gaëte, sur la ligne de Cajazzo.

Il paraît, toutefois, que les troupes royales ont repris cette ligne et même réoccupé toute la rive droite du Volturno.

De Naples, on se borne, dit la *Persoveranza* du 25, à déplorer la présence de Mazzini qui vient pour séduire le dictateur. Il cherche chaque jour, dit le journal italien, à l'envelopper, à l'étreindre. Il le fascine, il l'empoisonne moralement avec ses disciples Bertani, Nicotera, Mario et Saffi, etc, etc.

Il nous paraît, à nous, que la présence de Bertani et des autres, et leur action si influente sur le dictateur, prouvent tout au moins que celui-ci éprouve quelque douceur à se laisser empoisonner.

Le roi Victor-Emmanuel est prêt à partir pour Bologne. Le navire piémontais le *Governolo* emmène à Trieste 1,000 Autrichiens faits prisonniers dans les rangs des troupes mercenaires du Pape.

L'*Opinione* annonce que le marquis de Pallavicino est reparti dans la soirée de Turin pour Naples. M. Pallavicino était chargé par Garibaldi de propositions sur lesquelles, on le suppose, le roi n'aurait pas pu transiger.

Un détachement de Garibaldiens a essayé de s'emparer de Baïa, petit port à 16 ou 17 kilomètres de Naples, sur la rive droite du golfe, mais il n'y a pas réussi. La nuit est survenue et a mis fin au combat.

Le lendemain les troupes royales qui étaient de garnison à Baïa, ont quitté cette ville avec tous leurs bagages et toutes les munitions.

C'est pour prendre ces dernières que les Garibaldiens avaient combattu. Baïa renfermait une grande quantité de poudre.

Le recrutement des volontaires à Naples se poursuit avec une grande activité. On doutait d'abord de pouvoir en réunir un grand nombre. Les jeunes gens de province allaient seuls s'inscrire.

Aujourd'hui il y a foule aux bureaux. Les fils de famille donnent l'exemple; le peuple les imite, les paysans eux-mêmes vont s'enrôler et demandent des armes. (Le Pays.)

On ne pense pas, d'après les dernières dépêches, que la résistance d'Ancône puisse être très-longue, malgré le courage de ses défenseurs. La première partie du corps de Fanti, aux dernières dates, s'avancait de Viterbe et avait son avant-garde à Bracciano, à quelques kilomètres de Rome. Ces troupes devaient camper sous les murs mêmes de la capitale des Etats de l'Eglise.

Les troupes qui défendent Ancône, sous les ordres du général Lamoriciera, sont, dit-on, au nombre de 6,000 hommes. Le général serait entré dans la ville avec 1,500 hommes. Les Piémontais ont des forces bien supérieures. On prétend qu'ils disposent de 30,000 hommes pour le siège de cette ville.

Les pertes assez graves des Garibaldiens dans les murs de Capoue se confirment. Cette forteresse n'est pas investie de tous côtés. Le bombardement a été décidé, mais il n'est pas encore commencé. Les troupes royales sont partagées en quatre corps : Capoue, Gaëte, Caserte et Sessa. Cajazzo est occupée par les Garibaldiens. Cette position peut empêcher la

jonction entre les troupes de Gaëte et celles de Capoue.

Il a été décidé, ajoute le *Pays*, qu'un corps de Garibaldiens débarquera près de Terracine, pour couper les communications entre Rome et Gaëte. Au moment où l'on envoyait cette nouvelle, l'opération n'avait pas encore été accomplie, les navires étant presque tous sans équipage.

On parle toujours de la présence à Naples de Mazzini et de Ledro-Rollin. On parlait aussi, mais sous toute réserve, de l'arrivée de Simon Bernard. On croyait, dans cette ville, que l'on voudrait essayer de faire proclamer la république et nommer un triumvirat. Mais Garibaldi manifesterait l'intention d'éloigner de Naples ceux des nouveaux venus qui s'opposeraient à l'unification de l'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

Montecauto, 26, au soir. — Une dépêche officielle porte qu'après un court combat, les troupes du quatrième corps ont occupé le faubourg de la Porta-Pici. L'ennemi, avec quatre pièces de canon défend la porte de la ville d'Ancône. — Havas.

Rome, le 22 septembre. — Le *Journal de Rome* reproduit les deux rapports suivants, adressés au ministère des armes.

Monseigneur,

Hier, à une heure après-midi, Ponte-Corvo a été occupé par les troupes de Sa Sainteté, après une marche forcée et sans résistance sérieuse de la part des envahisseurs. Les quatre cents misérables soldats de l'insurrection ont pris la fuite au second coup de canon, effrayés par la vive attaque de ma tête de colonne, après avoir tiré trois coups de fusil.

Malheureusement la fatigue qui accablait ma gendarmerie à cheval ne m'a pas permis de les poursuivre, et ils ont passé le pont du Garigliano avant qu'une section de gendarmerie à pied que j'envoyai pour garder le passage fût parvenue à son poste.

Les autorités pontificales ont été immédiatement rétablies, ainsi que les armes de Sa Sainteté. Chacun a fait son devoir, et le moral de mon détachement se maintient dans l'état le plus satisfaisant. J'aurai

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

Par un tour naturel, la conversation, après avoir roulé assez longtemps sur les grandes batailles de l'Empire et les hauts faits du commandant, sujet sur lequel, on le comprend, M^{me} Monneret était intarissable, on arriva bientôt au régime d'alors et aux troubles civils qui en avaient signalé les premières années. Henri, dont le père, malgré ses opinions légitimistes et de sérieux services rendus à la branche aînée, s'était rallié au gouvernement de juillet, put à son tour et pour son propre compte revendiquer un peu l'estime que M^{me} Monneret accordait avant tout à la bravoure personnelle. Il raconta, en termes pleins de feu, ces émeutes parisiennes alors si fréquentes et dont le retentissement avait été à peine entendu dans ce petit pays isolé. Avec cette modestie de la jeunesse, qui est une grâce de plus, il dit son rôle dans la sanglante bataille de juin; les dangers qu'il avait courus en montant, lui troisième, après une grande journée de lutte, sur la barricade de Saint-Merry; la

blesseure qu'il avait reçue à la poitrine et qui lui avait valu le ruban promis par le duc d'Orléans, une année auparavant, dans la tranchée du siège d'Anvers.

Sans doute, pour la veuve du chef de bataillon de la garde, c'étaient là de maigres exploits, et l'excellente femme souriait volontiers à l'idée des frayeurs que pouvaient inspirer ces pauvres combats des rues de Paris où il n'y avait pas, comme à Waterloo, des batteries de cent pièces de canon qu'il s'agissait d'enlever à la baïonnette sans tirer un coup de fusil, et qu'on enlevait en se faisant tuer : mais il n'en était pas de même de Louise, dont l'admiration pour les exploits de son oncle s'était quelque peu usée aux trop longs récits de sa tante, et qui trouvait un charme tout nouveau à écouter, de la bouche même d'un des acteurs, ces batailles des rues dont les épisodes bizarres, comiques et souvent plus terribles encore que ceux du champ de bataille, empruntaient aux passions politiques un intérêt qui manquait aux récits trop connus de M^{me} Monneret.

Henri parlait peu de lui-même, mais la jeune fille lui supposait un rôle bien plus important que celui qu'il s'attribuait. Sa jeune imagination en faisait un héros, et cela n'avait rien que de très-naturel : ne portait-il pas à vingt-huit ans ce même ruban de la Légion-d'Honneur que Monneret, le brave des braves, n'avait obtenu qu'à

quarante-deux ans et après quinze années de combats !

Au moment le plus intéressant du récit des dangers que le fils du marquis de Brian avait courus à St-Merry, la porte du jardin s'ouvrit et l'abbé Morisset entra. Pour la première fois de sa vie, Louise éprouva à la vue de celui qu'elle aimait pourtant comme un père un sentiment de contrariété dont l'expression se refléta sur son visage inhabile à dissimuler; ce mouvement, si rapide qu'il fût, n'échappa point à l'œil intelligent et grave du prêtre.

Absorbé depuis quelques jours par les devoirs de son état, l'abbé Morisset n'avait appris que très-vaguement par M^{me} Monneret l'aventure qui avait noué entre elle et le jeune Parisien des relations qu'il croyait n'avoir pas eu de suites : aussi son étonnement fût-il grand à la vue du jeune homme installé et causant avec ces dames comme un vieil ami. Toutefois il n'en fit rien paraître; mais son instinct lui faisant pressentir un danger, il se promit de savoir à quoi s'en tenir sur Henri et de veiller plus assidûment que jamais sur le précieux trésor que son ami mourant lui avait confié.

La journée avançait, Henri prit congé après avoir obtenu de la faible M^{me} Monneret la permission de revenir. L'abbé, ainsi que cela lui arrivait quelquefois, était venu demander à dîner à Louise, qui, disait-il en riant, était le maître de la maison. M. Morisset, inquiet de

l'honneur d'envoyer à Votre Excellence mon rapport officiel détaillé.

Je n'ai qu'un regret et les troupes le partagent avec moi, c'est que les envahisseurs ne se soient pas mieux défendus. La compagnie de gendarmerie à pied Carrara est au-dessus de tout éloge, et cet officier mérite une grande considération.

L'effet moral produit dans le pays a été considérable, et la satisfaction des populations générale.

Il y a cependant un grand nombre de voleurs qui infestent la campagne, ce sont des individus échappés de la bande de Garibaldi.

Je vous prie, etc.

Signé : Le colonel MORTILLIER,
chef d'état-major.

En date du 19 septembre au matin.

Cabinet du général commandant en chef, le 15 septembre 1860.

Monseigneur,

Comme je le craignais hier, nos communications télégraphiques avec Foligno ont été interrompues, et je crois que le courrier qui passera ce soir sera lui-même arrêté et dépourvu de ses dépêches dans la même ville. Je prends donc le parti de vous envoyer la présente par un moyen que le porteur vous indiquera.

Pour le moment, voici quelle est notre position. Les Piémontais ont occupé ce matin Jési pour y faire faire une manifestation; j'ignore leur nombre sur ce point.

D'après les dépêches d'Ancone, où nos correspondances télégraphiques parviennent encore, leur masse semblait être concentrée à Sinigaglia avec des avant-postes à Fiumesino pour empêcher d'en retirer les farines.

L'ennemi répand le bruit que la ville sera bloquée par mer; les flottes de Naples et du Piémont se réuniraient dans ce but; les bâtiments français pourrout passer jusqu'à la déclaration du blocus effectif, plus tard non, à moins que la France n'emploie pas sa marine pour empêcher le blocus.

Nous sommes arrivés hier de Serravallo ici, la troupe a parcouru 40 milles en 22 heures. Pimodan me rejoindra demain matin. Je ne vous parle pas de mes projets, ne sachant pas quel sort aura cette lettre.

Dans la montagne d'Ascoli, nous avons beaucoup de volontaires organisés; Cbeigné, dont j'ai reçu hier au soir une dépêche, fera tout son possible pour défendre la ville contre les bandes très-nombreuses qui se forment sur le territoire napolitain; et s'il est forcé de se retirer, il se dirigera vers la montagne, dont les habitants se disent inexpugnables et sont fort bien armés pour la cause du Saint-Père.

Au milieu de tout ce qui arrive, il y a un fait important à faire remarquer, c'est que les manifestations ne se réalisent qu'à mesure de l'arrivée des troupes piémontaises, sans la présence desquelles il ne serait rien arrivé.

N'ayant aucune nouvelle de ce qui s'est passé de vos côtés, je ne vous en parle point, attendu que je ne pourrais vous donner que des indications nullement en rapport avec l'état des choses.

J'espère que le général de Goyon, qui ne peut revenir qu'avec les pouvoirs et les moyens d'agir, ne se bornera pas à défendre les murs de Rome et le patrimoine, et qu'il empêchera pour le moins l'invasion du côté de Naples et celle du côté de la vallée d'Orvieto.

Les Français ayant occupé cette dernière ville, il y a onze ans, ne feront pas de difficultés pour y retourner, et s'ils voulaient mettre immédiatement des garnisons à Viterbe, Velletri et Orvieto, ce serait déjà quelque chose.

L'Empereur finira par s'offenser de voir que les Piémontais ne tiennent aucun compte de ses remontrances.

Le général en chef, LAMORICIÈRE.

La presse absolutiste d'Espagne reproche fortement au gouvernement de ne pas envoyer d'armée pour la défense du Pape.

On écrit de Vienne que, dans la séance du conseil de l'Empire, du 26, M. Strasser s'élève contre l'établissement d'une constitution moderne dans le sens indiqué par M. Maager. Une telle constitution, dit-il, serait impossible en Autriche.

L'orateur regrette que le rapport de la commission ne donne aucune indication sur la situation future de l'Autriche vis-à-vis de l'Allemagne, et il insiste sur ce que ce rapport s'exprime en faveur d'une union aussi étroite que possible avec l'Allemagne.

A propos des séances du conseil qui approchent de leur fin, la *Gazette de Cologne* fait remarquer que, quel que soit le sort réservé aux propositions de ce conseil, il est constant qu'il s'est acquis des sympathies à Vienne et surtout dans les provinces.

Le prince Milosch, prince régent de Serbie, dont on avait annoncé prématurément la mort, vient de mourir. Son fils lui a succédé. L'ordre n'a pas été troublé. (La Pays.)

On a reçu à Londres des nouvelles de Shanghai, en date du 2 août. Les insurgés avaient pris Nantien. Les alliés étaient partis, le 26 juillet, pour Peiho. Les Français et les Anglais avaient débarqué simultanément à Pehlang. — Havas.

SYRIE.

On écrit de Beyrouth, le 10 septembre, au *Moniteur de la Flotte*:

« Je ne puis vous dire encore si nous irons à Damas; c'est une chose qui, je crois, n'est pas décidée; il est bien désirable que nous y allions. J'espère que cela aura lieu; il serait regrettable, je crois, pour l'avenir, et dans l'intérêt futur de notre influence dans ce pays, que cela ne fût pas. Nos ennemis, et nous ne devons pas nous dissimuler que nous en avons, ne manqueraient pas d'abord de dire que nous n'avons pas osé nous aventurer dans les montagnes, qui véritablement ne sont pas si effrayantes de près que de loin, et cette opinion serait de nature à augmenter singulièrement l'audace des gens dont l'expédition est destinée à frapper l'esprit d'une salutaire terreur.

« Il faut que les Druses, apprenant à ne pas se jouer du nom Français, sachent que la France ne se rend pas pour rien, et qu'il ne faut pas réveiller le chat qui dort. Quoi! on aura pillé, brûlé, massacré et le reste, et en présence de la plus lâche des trahisons, et lorsque de malheureuses populations, injustement opprimées, font appel à notre protection, nous resterions inactifs!

« Non, nous vengerons ces malheureux des atrocités dont ils ont été victimes. Il faut qu'on n'oublie pas notre expédition, et que ces faits, dont la

plume a horreur de tracer les détails, et qui se sont passés à Haspaya, Nachaya, Saïda, et surtout à Deir-el-Kamar et à Damas, ne se renouvellent jamais.

« Vous n'ignorez pas que le muschir a été exécuté à Damas avec quelques-uns de ses principaux agents. Voilà qui est bien, et c'est par où on aurait dû commencer. Je dirai même que peut-être aurait-on dû se borner là; en effet, on a fait périr déjà plus de 200 misérables, 5 ou 600 autres vont être pour un temps plus ou moins long envoyés aux travaux forcés. Qu'en résultera-t-il pour l'avenir? Je n'y vois qu'une chose, c'est que la haine que les Druses portaient aux Maronites en sera augmentée, et que lorsque nous serons partis, il pourrait bien se produire une réaction. Faudra-t-il revenir? Je n'ai pas été consulté et je ne le serai pas, mais si je l'avais été, voici ce que j'aurais conseillé.

« Ce sont les Druses qui ont dévasté les propriétés des Maronites et détruit leurs maisons. Eh bien! au lieu de les tuer, ce qui ne profitera à personne, ou de les envoyer aux travaux forcés, ce qui ne servira pas davantage, que ne les force-t-on à reconstruire les habitations détruites par eux? On ouvre en Europe des souscriptions dont le résultat sera insignifiant, comparé à la ruine dont les malheureux habitants de ces contrées ont été frappés; il fallait, sous la direction et la surveillance du corps expéditionnaire français, faire reconstruire les villages par les Druses, et les forcer aussi à abandonner les villages mixtes.

« On aurait été sûr ainsi de frapper tous les coupables, car il n'est personne qui ne le soit; tous ont à se reprocher d'avoir pris une part plus ou moins grande à la persécution; il est donc juste que tous soient punis.

« Il faudrait agir promptement, car je ne vois pas qu'il puisse rien sortir de décisif des travaux de la commission; on pourrait dire d'avance quel sera le sentiment de chacun des commissaires qui vont bientôt arriver ici, et ils ne tarderont sans doute pas à commencer leurs travaux. Il est clair pour tout le monde que le commissaire anglais prouvera que les Maronites ont été agressifs; c'est la politique anglaise; il suffit que la justice soit du côté des Maronites pour que les Anglais soient de l'autre. Une raison de plus pour qu'il en soit ainsi, c'est que, suivant l'usage encore, la France est pour l'opprimé. Il est bien évident que les Anglais voient d'un œil jaloux la position que nous prenons en Syrie. Je ne puis donc trop admirer cette politique qui consiste à se mettre toujours à côté d'eux pour les effacer, et ils le sont encore plus ici qu'en Chine.

« A l'appui de ce que j'avance au sujet de la politique anglaise, je puis vous dire que des agents parcourent le Houarag, conseillant aux Druses la résistance, et cherchant à leur persuader que les Français ne sont pas à craindre, et que l'intervention ne sera pas réellement militaire et se bornera à une manifestation, à une sorte d'exhibition d'uniforme. Nous ne demandons qu'une chose, c'est que ces agents puissent persuader les Druses; on verra bien alors pourquoi nous sommes venus. On aurait voulu aussi pousser les Metnalis à aider les Druses, ou au moins à leur donner un asile. Il est probable que les avertissements et les menaces de Fuad pacha suffiront pour les tenir en respect. »

On écrit de Beyrouth, le 14 septembre, à la *Gazette du Midi*:

L'incident qui venait de se produire dans cet intérieur jusqu'alors si paisible, gardait ses pensées, trop prudent pour hasarder autre chose que deux ou trois questions banales auxquelles pour la première fois de sa vie M^{me} Monneret fut embarrassée de répondre; elle n'avait pas osé avouer le bal. Louise se taisait, livrée à ses pensées confuses qu'elle ne s'expliquait pas bien à elle-même, étonnée d'avoir trouvé au fond de son cœur contre celui qu'elle considérait avec tant de raison comme son meilleur ami un mouvement d'impatience qui lui était déjà un remords. Vers neuf heures, c'est-à-dire un instant après le départ de M. Morisset, Louise prétextait un léger mal de tête et se retira dans sa chambre, sans savoir pourquoi elle avait besoin d'être seule. Quelques instants après M^{me} Monneret et la vieille Catherine étaient couchées.

L'espèce de souffrance que la jeune fille avait invoquée pour se retirer plus tôt que de coutume n'était pas absolument un prétexte. Elle souffrait, en effet, d'un mal inconnu, qu'elle ne savait pas définir, dont à peine elle avait la conscience, et que les femmes du monde, lorsqu'elles l'éprouvent, désignent sous la dénomination élastique de *maladie nerveuse*. Elle était oppressée; sa respiration fréquente indiquait une certaine agitation intérieure; des bouffées brûlantes envahissaient son visage, pâle et glacé un instant après. Il lui eût été impossible

de dormir. Elle ouvrit sa croisée, et, approchant un fauteuil, elle s'assit, les yeux fixés sur la campagne silencieuse, que la lune éclairait à travers de légères vapeurs. Miss s'était postée sur les genoux de sa matresse, prenant assez volontiers son parti de cette infraction à ses habitudes.

La jeune fille n'essaya pas de se rendre compte de la situation bizarre où elle se trouvait. Pour se livrer à un pareil examen, il lui eût fallu des choses de la vie une expérience qui lui manquait absolument. Elle souffrait et se laissait aller à cette souffrance pleine de charme et de pressentiment incompris.

Toute fâchée d'avoir brusqué, ne fût-ce que par la pensée, celui que depuis son enfance elle appelait son bon ami, elle ne voulut ne songer qu'à l'excellent prêtre; elle essaya d'évoquer cette figure sévère et douce à la fois dont elle connaissait si bien l'expression et qu'elle aimait comme on aime tout ce qui est fort et tout ce qui protège; mais par une fatalité qui la dépitait, elle ne pouvait réussir à fixer son imagination; plus fantasques et plus légères que les nuages qui volaient dans l'espace, ses pensées, emportées par une force inconnue, ne pouvaient s'attacher à aucune des images qui lui étaient chères. Luttant contre elle-même, elle voulut n'avoir d'attention que pour les êtres aimés qui avaient entouré sa

vie à peine à son aurore et à qui la pauvre enfant pouvait penser sans trouble; mais ces visions aimées ou banales fuyaient au loin dispersées comme une volée d'alouettes par le plomb du chasseur; toutes s'effaçaient dans les profondeurs du ciel étoilé pour faire place à la figure passionnée et mélancolique de Henri. Et, il faut le dire, c'était là, depuis plusieurs jours déjà, et surtout pendant cette soirée, un grand sujet de terreur pour la jeune fille.

Comment pouvait-il arriver, en effet, qu'un inconnu, un jeune homme qui n'était pas du pays, que sa famille n'avait jamais vu, que M. Morisset avait paru regarder avec froideur, indice d'une hostilité que son instinct avait deviné, qui n'avait rien dit ni rien fait qui pût justifier une pareille préoccupation, comment se faisait-il que cet étranger occupât dans son esprit, elle aurait presque dit dans son cœur, la place réservée à ses plus chères affections? De quelle puissance était-il donc armé pour disposer ainsi de sa volonté, de ses pensées, de ses sensations? Pourquoi donc cette figure séduisante apparaissait-elle lorsqu'on la voulait chasser? Pourquoi le son harmonieux de sa voix arrivait-il pur et vibrant à son oreille, que sollicitaient en vain les bruits accoutumés du soir dans la campagne?

(La suite au prochain numéro.)

« Il circule des bruits en ville qui, s'ils se confirment prouveraient que tout n'est pas fini : à peine Fuad pacha avait quitté Damas, quelques-uns des chrétiens logés dans les maisons turques qu'il avait mises à leur disposition auraient payé de leur vie cet essai de justice. Une femme est arrivée ici avec deux enfants; elle raconte que des musulmans l'ont attaquée dans son nouveau logis, et qu'ils ont massacré sa mère; qu'au moment où elle se sauvait avec ses enfants, le plus jeune, qu'elle portait sur ses épaules, a été tué d'un coup de crosse de fusil.

« Un homme qui est arrivé de cette ville maudite a dit qu'il avait été, avec sa femme, attaqué dans sa nouvelle maison.

« Pour arrêter l'émigration de Damas et y faire rentrer les malheureux que nous avons ici, Fuad pacha a décidé qu'on leur retirerait le secours de 50 paras qu'on leur donnait. Mais comme malgré leur grande misère, ils tiennent encore à la vie, ils préféreraient se contenter de l'assistance de leurs coreligionnaires, et ne pas rentrer dans cette ville fumante encore du sang de leurs parents. »

FAITS DIVERS.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : En l'absence de M. le chevalier Nigra, ministre résident de Sardaigne, qui a reçu aujourd'hui de Sa Majesté son audience de congé, M. le comte de Gropello, premier secrétaire, reste chargé des affaires de la légation de Sardaigne.

— Tandis que dans nos contrées la pluie n'a pour ainsi dire pas cessé de tomber pendant l'été, les lettres reçues de la Corse s'accordent à parler de la sécheresse extrême qui règne en ce pays, où depuis plus de cinq mois, dit-on dans ces lettres, on n'a pas vu tomber une seule goutte de pluie.

— Un voyageur récemment arrivé de Suède assure qu'il n'a pas plu dans ce pays depuis plusieurs mois.

— Un événement qui aurait pu avoir des conséquences déplorables vient de se passer dans les Catacombes de Paris. On sait que ces Catacombes sont d'anciennes carrières abandonnées qui s'étendent sous une partie du faubourg Saint-Germain, et notamment sous les rues Saint-Jacques, de la Harpe, de Tournon, de Vaugirard, l'Odéon, l'église Saint-Sulpice, le Panthéon, le Val-de-Grâce, l'Observatoire, etc., etc., jusqu'à Montrouge. C'est à la fin du dernier siècle, de 1785 à 1788, que, sur les réclamations réitérées des habitants du quartier des Marchés, elles ont été transformées en sépulture, et ont reçu d'abord les ossements déposés dans le charnier des Innocents.

Pendant le cours de la révolution de 89, elles ont servi de sépulture à un grand nombre de victimes, et de 1792 à 1811, par suite de la suppression de plusieurs églises et de nouvelles constructions faites dans la rue Saint-Denis, sur la place des Innocents et sur l'ancien cimetière de l'île Saint-Louis, les Catacombes ont encore reçu des ossements recueillis sur ces divers points, et elles forment maintenant un monument sépulcral aussi vaste qu'imposant. On y descend par trois escaliers différents : l'un dans la cour du Pavillon occidental de l'ancienne barrière d'Enfer, l'autre à la Tombe-Issoire, et le troisième dans la plaine de Mont-Souris.

Sous le premier Empire, les catacombes ont été consolidées, restaurées et augmentées; on s'est attaché à établir un support vigoureux entre la surface et le vide; on a tracé, ouvert et conservé au-dessous, à l'aplomb de chaque rue, une ou deux galeries de manière à diviser les quartiers, à isoler les massifs, à préparer la reconnaissance des propriétés, à déterminer leur étendue, à fixer leurs limites au-dessus de celles de la surface, à tracer à 30 mètres de profondeur le milieu des murs mitoyens, et à rapporter le numéro de chaque maison exactement au-dessous de celui de la propriété, etc., etc. Ces détails préliminaires rappelés, nous pouvons faire connaître les circonstances de l'événement annoncé.

Avant-hier, à trois heures de l'après-midi, M. Katery, âgé de cinquante-cinq ans, garde-magasin aux Catacombes, voulant faire changer une serrure dans l'une des galeries souterraines, s'y était rendu avec le sieur Chabral, âgé de vingt-sept ans, entrepreneur de serrurerie; Moron, apprenti de ce dernier, et Ozanne, âgé de vingt-un ans, élève architecte. Il s'était muni d'une chandelle allumée, et à l'aide des inscriptions des rues, il avait dirigé par le plus court chemin les trois personnes qui l'accompagnaient jusqu'à la galerie, qui se trouvait à plus d'un quart-d'heure de marche de la porte d'entrée.

A peine y étaient-ils arrivés qu'un courant d'air éteignit leur lumière, et aucun d'eux n'avait sur lui d'allumettes chimiques pour la rallumer. Pour arri-

ver à cette galerie, ils avaient dû faire de nombreux détours et dans l'obscurité complète dans laquelle ils se trouvaient, ils avaient à craindre, en cherchant à retrouver leur chemin, de s'engager dans quelques galeries qui les éloigneraient de plus en plus et les mettraient dans l'impossibilité de faire entendre leur voix au dehors.

Cependant M. Katery, jugeant que du point où ils étaient ils ne pouvaient être entendus de personne, engagea ses compagnons à le suivre, ce qu'ils firent, et il se dirigea à tâtons dans la première galerie d'arrivée, et puis dans une autre, et ainsi de suite; et, enfin, après avoir erré plusieurs heures, il lui fut impossible de retrouver son chemin, bien qu'il fût persuadé qu'il n'avait pas dû s'éloigner pendant cette longue marche tortueuse.

Mais en ce moment il se sentait fourvoyé, et comprenant qu'il ne ferait que s'égarer de plus en plus, il prit le parti de s'arrêter, et il invita ses compagnons à se joindre à lui pour pousser des cris de détresse, afin de donner l'éveil s'il était possible. Ils crièrent alors tour à tour, et plusieurs heures s'écoulèrent encore sans que rien indiquât que leurs cris eussent été entendus.

Enfin, vers deux heures du matin, après avoir passé onze heures sans lumière dans cet immense ossuaire souterrain, et alors qu'ils étaient épuisés par la fatigue, tourmentés par le besoin et la crainte d'être oubliés dans ce lieu sépulcral, une voix se fit entendre et leur rendit le courage. « Que faites-vous là-dessous? cria-t-on au-dessus d'eux. — Nous sommes égarés et sans lumière dans les Catacombes!... » répondirent-ils. Aussitôt la même voix répliqua: Tenez, voici des allumettes chimiques!... Les allumettes tombèrent à leurs pieds, la chandelle fut allumée sur-le-champ, et ils reconnurent qu'ils se trouvaient sous la rue Duguay-Trouin. « Merci! cria le sieur Katery, nous allons sortir par le regard de la rue Notre-Dame-des-Champs.

Voici comment on avait eu l'éveil de leur séjour forcé dans les Catacombes: en se disposant à rentrer à son domicile, rue Duguay-Trouin, vers deux heures du matin, M. Philippart, compositeur, avait entendu des cris souterrains paraissant partir sous ses pieds. Intrigué par ces cris sourds qu'on n'entendait que très-faiblement, il s'était rendu aussitôt au poste de police de la rue de Fleurus pour faire connaître le fait, et il avait ramené avec lui plusieurs sergents de ville qui avaient entendu les mêmes cris.

Ces derniers, sachant que les Catacombes passaient sous cette rue, et qu'il existait presque en face du domicile de M. Philippart un regard qui y communiquait, s'empressèrent d'interroger au hasard par ce regard, et ils purent ainsi donner aux quatre personnes mentionnées les moyens d'échapper au danger qui les menaçait.

Un quart d'heure plus tard, ces quatre personnes, qui étaient sorties, comme elles l'avaient annoncé, par le regard de la rue Notre-Dame-des-Champs, se présentaient au poste de police de la rue de Fleurus, et après avoir remercié chaleureusement les sergents de ville pour le secours presque inespéré qu'ils leur avaient apporté, elles leur faisaient connaître les diverses circonstances que nous venons de rapporter. (Gaz. des Tribunaux.)

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1860.

(Suite.)

Le Conseil vote sans discussion le crédit ordinaire de 500 fr. en faveur des eaux minérales de Martigné-Briand, mais à la condition que cette somme ne sera payée qu'après présentation à l'approbation de M. le préfet, d'un devis de travaux utiles à exécuter.

Un membre de la 3^e commission présente sur la situation du service de la Loire, le rapport suivant dont le Conseil a ordonné l'impression.

« Nous avons demandé l'année dernière au gouvernement qu'il voulût bien porter le fonds d'entretien de chevalage et de balisage à la somme de 120,000 fr.; il n'a accordé, comme par le passé, que 80,000 fr.; chiffre complètement insuffisant. M. l'ingénieur, de guerre lasse, semble s'être arrêté à une demande de 90,000 fr., que M. le préfet appuie, et que votre commission vous propose d'admettre, quoiqu'elle soit bien convaincue que cette somme ne peut pas répondre aux besoins de ce service, et vous en serez convaincus comme nous, en vous rappelant qu'il y a à pourvoir dans le département à 105,830 mètres de levées et au chevalage et balisage sur un parcours de 125,000 mètres, aussi arrive-t-il que nos levées ne sont qu'imparfaitement entretenues et que la navigation dans les basses eaux est souvent interrompue.

» Pour les travaux neufs, nous avons été plus heureux. M. le préfet, grâce à sa persévérance et à ses demandes incessantes, a obtenu 79,122 fr. au lieu de 57,000 fr. que le gouvernement avait alloués en 1859. C'est le double de 43,000 fr. auxquels nous avions été réduits en 1858. La commission vous propose donc de remercier M. le préfet de sa sollicitude pour ce service. Cette allocation a permis d'entreprendre divers travaux au nombre desquels se trouve la construction d'un port à Saint-Clément-des-Levées.

» On attend la saison des basses eaux pour commencer.

» Quelques autres travaux n'ont pu être mis en voie d'exécution, ou ne sont qu'à l'étude; la commission croit devoir les rappeler au Conseil pour qu'il prie M. le préfet de hâter leur exécution autant que faire se pourra. Ce sont, entre autres :

» 1^o Construction d'un barrage mobile au bras des Sept-Voies, à Saumur.

» Deux causes ont ajourné la présentation du projet et la solution de la question: la première cause est l'incertitude que la décision intervenue sur le projet du barrage d'Orléans, qui devait servir de type, a laissé dans notre esprit sur les dispositions à proposer pour Saumur, incertitude qui n'est pas même encore absolument levée; la seconde, le non remplacement de M. l'ingénieur Delande, à Saumur. Ce projet devait être préparé par l'ingénieur ordinaire de cet arrondissement, auquel devaient être confiés les travaux de la Loire; nous pensons que le projet pourra être soumis à l'administration dans le cours de la campagne.

» 2^o Assainissement de la boire de la Croix-Verte, à Saumur.

» Le Conseil insiste pour que les terrains de cette boire soient mis en vente et que le canal d'assainissement soit exécuté. Ce projet a été approuvé le 18 mai 1858, mais aucun crédit n'a été ouvert jusqu'ici pour l'exécution. Les propriétaires doivent être réunis en syndicat; l'administration poursuit activement la vente des terrains. On procédera à l'exécution des travaux du canal d'assainissement après l'achèvement de cette opération préalable.

» 3^o Le conseil demande que le service hydro-métrique annonce les crues bâtarde qui ont lieu à partir du mois de mai;

» 4^o Nous avons appelé de tous nos vœux des travaux de défense contre les inondations pour les villes et pour les campagnes; une loi et un crédit ont satisfait à notre désir sur le premier point, et vous en voyez l'application à Saumur; nous espérons qu'Angers, exposé aux mêmes calamités, éprouvera bientôt le même bienfait. Quant au second point, M. l'ingénieur en chef nous assure que les projets pourront être arrêtés dans cette campagne.

» Il est encore d'autres travaux qui n'ont pas été l'objet de vœux formels du Conseil; ce sont les suivants :

» 1^o Travaux de défense de l'île de Souzay.

» Ces travaux, approuvés le 26 janvier 1848, s'évaluent à 16,000 fr.; le liers doit être à la charge des riverains. Comme ceux-ci n'ont pas répondu à l'invitation qui leur a été faite, il y a lieu de considérer le projet comme indéfiniment ajourné.

» 2^o Défense de la rive droite de la Loire à Saint-Martin-de-la-Place.

» Ce projet a été approuvé le 24 juillet 1851, sous la réserve que les riverains se constitueraient en syndicat pour exécuter un travail d'entretien; la dépense de 14,000 fr. devait être supportée pour les deux tiers par les riverains à réunir en syndicat. Jusqu'ici les riverains n'ont pu s'entendre. Il est probable que ce projet ne recevra pas d'exécution prochaine.

Après ce rapport, un membre demande que le bras de la Loire à la Croix-Verte, à Saumur, soit assaini et qu'il soit mis en terme à l'état d'insalubrité dont il est la cause.

(La fin au prochain numéro.)

Pour chronique locale et faits divers. P. CODER.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le journal la *Patrie* assure que le corps d'occupation, aux ordres du général de Goyon, va être augmenté. La division Géraudon qui fait partie de l'armée de Lyon vient, dit-on, d'être désignée pour se rendre immédiatement à Rome. Les transports et les frégates à vapeur destinés à transporter ces troupes à Civita-Vecchia, font en ce moment leurs dernières dispositions à Toulon.

Le bruit court qu'on s'attendait d'un instant à l'au-

tre à la nouvelle de la prise d'Ancone. Au moment où l'on écrivait, la place, à bout de résistance, était près de se rendre ou de capituler.

Les dernières lettres de Naples disent que les Garibaldiens ont repris l'offensive sur le Volturne.

Le 23, ils ont tenté d'enlever un fort convoi de vivres dirigés de Gaète sur Capoue, mais le général Bosco étant sorti de la place à la tête d'une colonne d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie, ils se sont retirés. Ce mouvement du général Bosco a

permis au convoi d'entrer dans la place, qui n'est pas complètement investie.

Marseille, 28 septembre. — Les nouvelles de Rome en date du 25, annoncent que le consistoire ne s'est pas réuni. M. de Cadore était attendu. M. le général de Goyon a placé des postes avancés jusqu'à deux lieues de Rome.

Un bataillon français ayant été retiré de Corneto, le lendemain, une bande est entrée dans la ville provoquant une insurrection. Le général de Goyon,

sur la demande de M^r de Mérode, a fait réoccuper la ville. — Havas.

BOURSE DU 27 SEPTEMBRE.
5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 60
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 95 40.
BOURSE DU 28 SEPTEMBRE.
5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 45.
4 1/2 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 95 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 2 octobre 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée dame RENÉE DENIEAU, veuve HUARD, rentière, à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, draps, serviettes, nappes, commodes, armoire, pendules, flambeaux, glaces, cadres et consoles antiques, argenterie, montre en or, une belle tapisserie des Gobelins bien conservée, quantité de bons vins rouge et blanc de 1811, 1825, 1834 et 1846, fauteuils, canapé, chaises, et autres objets, batterie de cuisine, bouteilles vides, etc.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le vendredi 5 octobre 1860, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison sise à Saumur, place de l'Arche-Dorée, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession bénéficiaire du sieur CHAUVEAU, dit MATHIEU, en son vivant charretier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, rideaux, couvertures, couvre-pieds, draps, chemises et effets à usage d'homme et de femme, armoire, buffet, pendule, tables, chaises, batterie de cuisine et autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 9 octobre 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée M^{me} veuve MARTINET, propriétaire à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 19, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, rideaux, couvre-pieds, couvertures, grande quantité de beaux draps, serviettes, essuie-mains et nappes, pièces de toiles, fauteuils, chaises, consoles, guéridons, glaces, pendules, commodes, secrétaires, quantité d'ouvrages et d'instruments de chirurgie, argenterie, bons vins rouge et blanc de 1846 et 1858, 1^{re} quantité, bouteilles vides, porcelaine, cristaux, batterie de cuisine et autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

ADJUDICATION

de
DIVERSES FOURNITURES

pour
l'École Impériale de Cavalerie.

Le vendredi 2 novembre 1860, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le Conseil d'administration de l'École impériale de cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions cachetées et conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après, SAVOIR :

1^o Le bois de chauffage ;
2^o Les articles de boissellerie à l'usage des écuries et autres services ;
3^o Les articles de vannerie à l'usage des écuries et autres services ;
Ces trois articles, nécessaires à l'établissement, du 1^{er} janvier 1861 au 31 décembre 1863.
4^o L'huile à brûler, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1861.

Le cahier des charges relatif à ces fournitures est déposé au bureau de l'habillement de l'École, où l'on peut en prendre connaissance, de midi à quatre heures du soir.

Saumur, le 28 septembre 1860.
Le général de brigade président,
(472) ED. BRUNO.

Une maison de Draperie, Rouennerie et Nouveautés demande UN APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une très-belle Propriété,

Située dans le canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Consistant en maison de maître nouvellement construite, vastes servitudes, jardins, terres, prés et bois, le tout d'une contenance de 289 hectares 48 ares 72 centiares. Cette propriété présente tous les avantages de la chasse.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et à M^e BEAUCHÈNE, notaire à Ambillou. (448)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 octobre 1860, à l'heure de midi,

UNE MAISON

Appartenant à M^{me} veuve CAMAIN et à ses enfants,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, actuellement occupée par MM. Chaslon, marchand de chevaux, Raisin, serrurier, et autres.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.
2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.
S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

MAISON

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, en face la Cure, Dépendant de la succession de M^{me} HUARD-DENIEAU,

Consistant en salon, chambre basse et corridor au rez-de-chaussée, quatre chambres et un cabinet au premier étage; deux chambres et trois greniers au second étage; cour, grande cave en roc au fond de la cour; petite terrasse sur le rocher; deux autres caves donnant sur la rue, séparées de la maison et situées en face l'église; une petite boutique en côté.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. LARDÉ, rue du Prêche, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (446)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN MORCEAU DE PRÉ

Et Quartier,

Situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Florent, Contenant 36 ares 89 centiares. S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (460)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Temple, n° 18, S'adresser à M^{me} BAUGÉ, à Montcartier, commune de Vivy, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (447)

A VENDRE

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Temple et du Paradis.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. ROSSIGNOL-DUPARC, ou M^e TOUCHALEAUME, notaire. (462)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (499)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

A LOUER

BEAUX APPARTEMENTS

Au premier étage,

Quai de Limoges, n° 153.

S'adresser à M. MOLLAY. (474)

A VENDRE

Une Belle

MAISON BOURGEOISE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M^e Clouard, notaire à Saumur. (450)

A VENDRE

Un poêle en faïence avec four.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE,

MAISON, nouvellement restaurée, Rue Royale, n° 16.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (428)

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n° 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

UN APPARTEMENT COMPLET Avec Ecurie, Remise ou non.

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et comode, parfaitement en état, Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier.

Grand'rue, n° 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvre des comptes-courants, avec chèques, à 4 p. %. Les avances sur titres sont faites au taux de la Banque de France, avec 1.25 de commission par mille francs prêtés. Négociations de titres aux conditions officielles. Envoi immédiat des sommes. (451)

Saumur, P. GODET, imp.